

PRIX SUZANNE SULZBERGER



Suzanne Sulzberger est née en 1903 dans une famille férue d'art. Petite-fille de peintre et fille de critique d'art, elle se forme tout d'abord à la peinture avant d'entreprendre des études de Philosophie et Lettres à l'Université Libre de Bruxelles et d'obtenir son Doctorat en 1938. Quelques années plus tard, elle y assura plusieurs cours relatifs à l'histoire de la peinture.

Autant passionnée par l'étude de l'art que par sa pratique, son enseignement de l'histoire de l'art marqua ses étudiant-es. Soucieuse de l'avenir des jeunes diplômé-es en Histoire de l'art, elle milita pour leur reconnaissance. C'est dans ce contexte qu'elle fit une importante donation à l'Université Libre de Bruxelles afin d'encourager la recherche en Histoire de l'art des Temps Modernes.

À qui s'adresse ce fonds et pour quel type de projet ?

Conformément aux volontés de la donatrice, ce prix s'adresse aux diplômé-es d'histoire de l'art de l'Université libre de Bruxelles (à l'exclusion des membres du corps académique), ayant de préférence travaillé sur l'art européen et son rayonnement depuis le Moyen Âge jusqu'en 1850, et à l'exclusion des études technologiques¹.

Le fonds permet d'affecter annuellement une somme allant de 3 000 à 4 000€ aux objectifs suivants :

1. Prix Sulzberger

Un ou plusieurs prix peuvent récompenser thèses (1 500€) et/ou mémoires (1 000€).

La candidature doit être introduite, avant le 13 janvier 2026

¹ Suivant les dispositions de sa fondatrice, le règlement du Fonds prévoit explicitement que les travaux (mémoires ou thèses) susceptibles d'être récompensés doivent normalement relever du domaine de recherche de ladite fondatrice, c'est-à-dire l'art européen du Moyen Âge et des Temps modernes, donc environ de *ca* 300 de notre ère à *ca* 1850. Ce n'est que faute de mémoires ou de thèses de qualité dans ce domaine que des travaux traitant de périodes plus récentes, y compris du monde artistique contemporain, peuvent être pris en considération par le jury. Cette volonté de privilégier la période 300-1850 s'étend au traitement des demandes de subsides pour des voyages de recherche .

Mémoire ou thèse (accompagnée du rapport de soutenance) seront transmis sous format informatique accompagné d'un exemplaire imprimé, déposé auprès du secrétariat de Yamina Charik (Bureau H3.127 ; mail : Prix-Fonds.phisoc@ulb.be).

2. Financement de projet

Une aide financière peut être octroyée à des projets individuels ou collectifs relevant tant de l'enseignement (notamment secondaire) que de la recherche en histoire de l'art (notamment bourses de séjour dans le cadre de la réalisation d'une thèse doctorale). La demande comprendra un descriptif du projet, un budget ainsi que le *curriculum vitae* du porteur ou de la porteuse du projet. La demande doit être introduite, avant le 13 janvier 2026, auprès du secrétariat de Yamina Charik (Prix-Fonds.phisoc@ulb.be).

3. Aide ponctuelle aux chercheurs et chercheuses débutant-es

Une aide financière peut être accordée pour des voyages d'étude, individuels ou collectifs, pour des publications scientifiques et de l'achat de matériel. L'aide ne sera octroyée que si l'aide sollicitée ne peut être prise en charge par d'autres sources de financements (FNRS, Fondation universitaire, ULB..).

Les demandes sont à introduire auprès du secrétariat de Yamina Charik (Prix-Fonds.phisoc@ulb.be).

Quand et comment postuler ?

Les candidat-es déposeront à l'appui de leur candidature, une version électronique de leur mémoire, de leur thèse (ainsi que le rapport du jury) ou de leur projet, accompagnée d'une lettre de motivation. Ces fichiers seront adressés à

Yamina CHARIK

 Prix-Fonds.phisoc@ulb.be

☎ 02 650 40 10